UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11

Instituts thématiques

Inserm

Institut national de la santé et de la recherche médicale

cea

2010 - 029 GG/RD

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD 11,
LE DIRECTEUR DES SCIENCES DU VIVANT DU C.E.A.

vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 19 mars 2009
portant nomination du président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale – M Syrota (André) ;

vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°1
dans sa séance du 22 au 24 juin 2009 ;

vu la décision n°2006-121
créant l'unité de recherche U 629 ;

DECIDENT

Art. 1 : L'Unité de recherche U 797 intitulée : « Neuroimagerie et psychiatrie » est supprimée à compter du 31 décembre 2009.

Art. 2 : Les personnels en activité dans l'unité de recherche U 797 sont maintenus en fonction et leur affectation fera l'objet d'une décision ultérieure.

Fait à Paris, le 8 décembre 2009

Le Président de l'Université Paris-Sud 11

RAZE
Président de l'Université Paris-Sud 11

Le Président- directeur général de l'Inserm

Le Directeur des sciences du vivant du C.E.A.

Gilles BLOCH
Directeur des sciences du vivant

COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE